

Le Comité Pourquoi saisit la Commission européenne

Le Comité Pourquoi, qui regroupe des représentants des annonceurs, des conseils et des médias, vient de saisir la Commission européenne afin de faire cesser l'interdiction de publicité télévisée pour les sites internet de l'édition, de la distribution, de la presse et du cinéma. Il regrette « la difficulté d'établir un dialogue avec les pouvoirs publics nationaux » et attend une action rapide de Bruxelles en se fondant « sur l'impossibilité d'accéder au marché de la publicité télévisée pour des opérateurs français ou européens et sur la non-proportionnalité des mesures décidées au regard de l'objectif poursuivi ». De son côté, Catherine Tasca a indiqué qu'il lui paraissait « souhaitable que l'interdiction [de la publicité télévisée pour les sites internet des secteurs interdits] puisse commencer à évoluer ». Il lui paraît en effet « possible d'étudier, avec les secteurs concernés, comment cette publicité pourrait être autorisée sur les télévisions locales ou sur les chaînes thématiques du futur réseau numérique hertzien », précisant qu'elle ferait prochainement des propositions à ce sujet.